Salut tout le monde

Par **malex**, le **08/07/2016** à **10:08**

Bonjour
Alors voilà je suis une nouvelle bachelière série L spé Droit.
Je ne viens pas d'une famille d'avocat ou de magistrat (donc aucuns conseils dans mon entourage).
J'ai eu la chance de faire une mini-intro au droit avec ma spécialité (présentation de faits d'actualité, cours partiels sur certaines notions ...)
Je voulais savoir s'il y avait une grande différence entre la Spé et le premier semestre de la L1 (qui sera aussi un temps d'adaptation à une nouvelle vie étudiante)

Ce site est super ! [smile4] je me rend compte de ne pas être la seule à ressentir des inquietudes concernant cette filière qui je dois l'avoué reste du chinois sur certains points malgré la spé [smile17]

Merci [smile3][smile3]

Par **Visiteur**, le **08/07/2016** à **10:44**

Salut.

J'ai eu mon bac avant la réforme donc je ne connais pas ces nouvelles spécialités, mais j'imagine que ça doit ressembler à ce qu'avaient les STG, en peut être plus "poussé" puisque tu es en général.
Détailles nous plus ce que tu as eu dans ce cours.

Mais à mon avis c'est quand même très différent de la fac. Tu vas découvrir une méthode totalement différente de ce que tu as connu au lycée, et c'est sans doute le plus compliqué au début, et des cours d'une taille assez colossale à assimiler, mais ça c'est pas tellement un problème quand tu es passionné.

Par **RachelC**, le **08/07/2016** à **12:22**

Salut à toi Malex,

Je rejoins assez Ezoah. Moi aussi j'ai eu mon bac bien avant la réforme mais si c'est comme

ce qu'on connu des STG (en peut être plus approfondie), il est clair que la fac est vraiment très différente. Au lycée, je pense que vous ne restez qu'en surface du droit pure. D'ailleurs c'est plus à partir de la L2 que tu verras ce droit.

Donc, comme Ezoah, les méthodes n'ont rien à voir et l'enseignement non plus. Il faut aimer ça oui!

Par **malex**, le **08/07/2016** à **12:27**

Déjà merci pour vos réponses
On faisait le plus souvent des revues de presse, c'est-à-dire relever les enjeux d'un faits divers, une problématique et dire les sanctions qui ont été dis ou si ce n'est pas encore le cas voir ce que les personnes encourent. On a aussi vu ce qu'était un contrat, une personne physique ou morale par exemple

Par **RachelC**, le **08/07/2016** à **12:47**

Je t'en prie :)

Oui ça confirme ce qu'on a pu te dire. C'est plus de "l'éducation civique" au niveau juridique. Quand au contrat et personnes physiques et morales, c'est pas mal de savoir ce que c'est. Ça ne reste toutefois que la base de la base si tu vois ce que je veux dire.

Mais, il ne faut pas que ça t'arrête hein! Il faut bien commencer quelque part. Perso, je ne connaissais même pas ces notions avant d'entrer en droit donc tu vois c'est mieux que rien!

Par **malex**, le **10/07/2016** à **21:04**

Non non ça ne m'arrêtera pas et puis qui ne tente rien n'a rien

Par **RachelC**, le **12/07/2016** à **12:43**

Exactement!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés